

Collèges : gare à la parité au rabais

Des compétences non égales

Une ordonnance prévoit une parité femmes/hommes dans les collèges pour la prochaine législature. Mais au-delà de la quantité, il faut veiller à la répartition des compétences. Actuellement, les échevines ont des portefeuilles moins importants que les hommes et sont souvent cantonnées à des compétences supposées féminines, comme la petite enfance, la santé ou la solidarité.

En février dernier, le parlement bruxellois votait un texte sur la parité au sein des collèges. Les futures majorités issues des prochaines élections communales devront constituer des collèges des bourgmestre et échevins paritaires. Des dérogations sont possibles, mais il faudra respecter au minimum un tiers de femmes échevines.

Il y a du travail. Comme nous vous l'exposions déjà à l'automne dernier, actuellement, plusieurs communes ne respectent même pas le principe d'un tiers de femmes. À Schaerbeek, plus mauvais exemple en la matière, on ne compte qu'une femme échevine contre neuf échevins plus le bourgmestre (ici, on ne prend pas en compte la présidence du CPAS).

Woluwe-Saint-Pierre, Saint-Josse, Saint-Gilles et Watermael-Boitsfort ont eux aussi des collèges extrêmement masculins.

Si la nouvelle ordonnance peut faire avancer la place des femmes en politique, il faut cependant être vigilant pour que la parité ne se fasse pas au rabais. Il ne s'agit pas seulement d'accueillir les femmes, il faut aussi leur donner des responsabilités. On peut parler de parité quantitative mais aussi qualitative. À ce titre, il est intéressant d'observer les compétences attribuées aux femmes.

TROIS FEMMES AUX FINANCES

Actuellement, les femmes représentent 38 % des collèges bruxellois. On ne trouve que trois échevines des finances, compétence transversale et importante, sur les 19 communes. Une seule est compétente en urbanisme, cinq en économie et commerce, cinq en enseignement.

On remarque au contraire des portefeuilles occupés principalement par les femmes. En tête, la petite enfance : dans 13 communes, ce sont des échevines qui s'en chargent. 10 ont la culture. La jeunesse, la solidarité, la santé et le bien-être animal sont souvent attribués à des femmes. On notera aussi que 10 des échevins des af-

fares néerlandophones sont des femmes et on compte 9 officières de l'État civil. On remarque de façon plus générale que souvent, les femmes ont un nombre de compétences réduit par rapport aux échevins.

comptent d'ailleurs, parmi leurs revendications, celles « d'attribuer des compétences sans stéréotypes » et d'arrêter de lier une compétence à un genre.

QUID DES FUTURS COLLÈGES

Il ne s'agit évidemment pas de dire que certaines compétences valent plus que d'autres. On pourrait d'ailleurs s'étonner que la jeunesse ou la petite enfance soient si peu mises en avant, alors qu'il s'agit de former de futurs citoyens et de les accompagner dès le début de leur vie. Mais force est de constater que les compétences les plus transversales, qui disposent de plus de budget, de pouvoir, de marges de manœuvre, celles considérées comme les plus prestigieuses, sont en majorité détenues par des hommes. Rien ne garantit que ce constat changera radicalement au lendemain des prochaines élections. ●

**Surtout des
femmes
s'occupent de la
petite enfance**

C'est comme s'il était convenu que certains domaines, notamment la famille ou le soin apporté aux autres, étaient typiquement féminins. Des clichés que l'on ne retrouve pas qu'en politique. Dans leur nouvelle campagne, qui s'intéresse justement à la parité dans les communes, les Femmes prévoyantes socialistes (FPS)

NOTRE EXPERT

« Les femmes doivent plus se battre que les hommes »

CAROLINE VAN WYNSBERGHE

Experte politique

↳ Que pensez-vous de la répartition des compétences entre échevins et échevines ?

On remarque effectivement que c'est très stéréotypé. La politique reste un métier, j'ose parler de métier, très masculin. Il est encore difficile pour les femmes d'y entrer. Imposer une quantité de femmes est donc déjà une bonne étape, même s'il est dommage que de telles règles soient seulement mises en place maintenant, en 2018. Les femmes sont en minorité en politique, alors qu'elles ne sont évidemment pas en minorité dans la population.

↳ Comment expliquer que l'on confie aux femmes certaines compétences et pas d'autres ?

Maintenant que les femmes entrent plus en politique, il faut leur donner des compétences. Cela veut dire que, souvent, un homme, bien installé, doit « lâcher » des compétences qui lui appartenaient. Les hommes lâchent plus facilement la petite enfance que les finances.

↳ Comment changer la donne ?

Cela ne va pas arriver tout de suite, même si j'aime rester optimiste. La politique est le reflet de la société, où les femmes ont des postes moins importants. Évidemment, on pourrait espérer que la politique montre l'exemple. Mais quand on voit la constitution des gouvernements régionaux et fédéral, il y a aussi du travail, et ce n'est pas aux communes seules de changer. À l'heure actuelle, les femmes doivent encore plus prouver que les hommes qu'elles sont compétentes, elles doivent vraiment se battre. Un peu comme un jeune ou une jeune qui se lance en politique. Malheureusement, je ne pense pas que le débat sur la parité et la place des femmes sera un grand enjeu pour les partis lors de ces élections communales, ni même pour les citoyens je crois. ●

Politologue à l'UCL

ET À LA RÉGION ?

Les clichés se retrouvent dans le gouvernement Vervoort

L'actuel gouvernement de Rudi Vervoort (PS) se targue d'être paritaire. On compte en effet quatre hommes et quatre femmes. Mais dans les faits, on observe que quatre des cinq ministres sont des hommes, seule Céline Fremault (cdH) a également ce poste. Les trois autres femmes, Bianca Debaets (CD&V), Cécile Jodogne (DéFI) et Fadila Lannan (PS), sont secrétaires d'État (leurs compétences sont déléguées par leurs confrères mi-

nistres, hommes).

Qui s'occupe de la maison (logement), de la famille, des handicapés, de l'action sociale ? Une femme, Céline Fremault. De l'égalité des chances et du bien-être des animaux ? Une femme aussi, Bianca Debaets. La présidence, la sécurité, les finances, le commerce, l'emploi, les grands chantiers sont des compétences données aux ministres masculins. Des clichés, encore ? ●

Pour aller plus loin

Un livre sur les « intrus en politique »

En début d'année est sorti en France, aux éditions du Débat, un livre de l'historienne féministe Mathilde Larrère et de la journaliste spécialisée dans les discriminations Aude Lorriaux intitulé « Des intrus en politique ». L'ouvrage s'intéresse à la place des femmes et des minorités au sein de la classe politique française. Une trentaine d'entretiens de femmes et d'hommes politiques a été nécessaire à la rédaction.

Si cet essai parle de la situation chez nos voisins français, on

peut voir de nombreuses similitudes avec le paysage politique belge. Les auteures parlent justement plusieurs fois de la question des compétences attribuées aux femmes. Au sein des gouvernements, comme au sein des communes, on constate toujours des rôles genrés. Ainsi, dans les mairies, 80 % des adjoints (équivalent de nos échevins) aux finances sont des hommes, tandis que les affaires familiales et sociales sont confiées neuf fois sur dix à des femmes.

Le livre pose la question aussi de la place des personnes racialisées, issues des classes populaires ou encore homosexuelles. Si l'on observe des améliorations significatives au fil des décennies, l'égalité semble encore bien loin.

Pour en savoir plus et réfléchir ensuite à ce qu'il se passe de notre côté de la frontière, vous pouvez trouver un entretien vidéo en ligne de l'une des auteures, Aude Lorriaux, qui résume bien le livre, sur le site lemediatv.fr, émission « L'entretien libre ». ●